Cahiers pour l'histoire du CNRS 10

Auteur(s) : CNRS

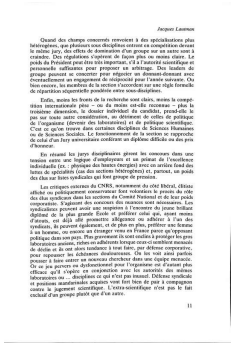

Jacques Laurent

Quand des champs concurrents renvoient à des spécialisations plus hétérogènes, que plusieurs sous disciplines entrent en compétition devant le même jury, des effets de dominantes d'un groupe sur un autre sont à craindre. Des régulations s'opèrent de façon plus ou moins claire. Le jeu des rapports de force, des stratégies, des ressources, des influences personnelle suffisantes pour proposer un arbitrage. Des leaders de groupe peuvent se concerter pour négocier un demeurer-dominant avec éventuellement un engagement de réciprocité pour l'année suivante. Ou bien encore, les membres de la section s'accordent sur une règle formelle de répartition séquentielle possibleés entre sous-disciplines.

Enfin, moins les fronts de la recherche sont clairs, moins la compétition entre spécialités est vive, plus le jugement individuel, dans la troisième dimension, le dossier individuel du candidat, prend-elle le pas sur toute autre considération, au détriment de celles de politique de l'organisme (devenir des laboratoires) et de politique scientifique. C'est ce qu'on trouve dans certaines disciplines de Sciences Humaines ou de Sciences Sociales. Le fonctionnement de la section se rapproche de celui d'un Jury universitaire conférant un diplôme difficile ou des prix d'honneur.

En réunissant les jurys disciplinaires gérant les concours dans une section, on donne une logique d'employeurs et un poinçon de l'excellence individuelle (ex : physique des hautes énergies) avec un arrêtée fixé des lettres de spécialités (cas des sections hétérogènes) et, parfois, un poids des chu sur leurs syndicales qui font groupe de pression.

Les critiques externes du CNRS, notamment du côté libéral, chiraux affichent ou publiquement conservateur font volontiers le procès du rôle des chu syndicaux dans les sections du Comité National et de leur poids dans les jurys. Mais, dans le cas des sections hétérogènes, les chu syndicaux peuvent avoir aux supplées à l'inventeur du jeune brillant diplômé de la plus grande École et profiter celui que, ayant moins d'âmes, est déjà sûr présentée diligence ou adhérer à l'un des syndicats, ils peuvent également, et de plus en plus, préférer une femme à un homme, ceux-ci étant plus rares et plus chers à la fonction publique dans son ensemble. Plus généralement ils sont soudain à protéger les gros bataillons contre les riches ou adhérents lorsque ceux-ci semblent menaces de déclin et de cent chers tendance à tout faire, par défense corporative, pour repousser les échéances désaimeuses. Ou les voit ainsi parfois pousser à tous sortes de mesures, parfois contraires à l'intérêt général, pour maintenir dysfonctionnel pour l'organisme où d'autant plus Ok ou pas pertinent. Ou encore en conjonction avec les autorités des mêmes laboratoires ou ... disciplines ce qui n'est pas inusuel. Défense syndicale et positions manifestables acquises vont fort bien de pair à compagnon contre le jugement scientifique. L'extra-scientifique n'est pas le fait exclusif d'un groupe plutôt que d'un autre.

11

Date(s)1991
ÉditeurValérie Burgos, Comité pour l'histoire du CNRS & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-Sorbonne Nouvelle-ENS)
Mentions légalesFiche : Comité pour l'histoire du CNRS ; projet EMAN Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Informations sur le fichier

Nom original : cahiers histoire du cnrs_340.jpg
Lien vers le fichier
Extension : image/jpeg
Poids : 0.34 Mo
Dimensions : 1290 x 1940 px

Comment citer cette page

CNRS, Cahiers pour l'histoire du CNRS 10, 1991.
Site Comité pour l'histoire du CNRS & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-Sorbonne Nouvelle-ENS).
Consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :
https://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/files/show/11828

Fichier créé par Valérie BurgosFichier créé le 24/10/2023 Dernière modification le 20/11/2023